



N° D'IMPRIMÉ C67669075

# PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

## NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

## (3) DATE DU CONTRÔLE

11/06/2025

## N° DU PROCÈS-VERBAL

25035624

## (7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances critiques

## (6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

## Défaillances critiques :

1.1.13.a.3. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale non visible) ARG  
1.1.14.a.3. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour excessivement usé, excessivement rayé, fissuré, mal fixé ou cassé ARG

## (8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

11/06/2025

## NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

## IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S006C169

(9) RAISON SOCIALE : SAS AUTO BILAN SLV

(3) COORDONNÉES : 55 RUE CLAUDE BERNARD  
ZI SECTEUR C7  
06700 SAINT LAURENT DU VAR  
Tél : 0492042020

## (9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 006C1158

SIGNATURE :

## IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1<sup>ère</sup> mise en circulation  
CG-815-ME (F) 15/06/2012 31/08/2011

Marque

Désignation commerciale

VOLKSWAGEN

GOLF

(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre

WWWZZZ1KZCK006025

M1

VP

Type/CNIT

Énergie

M10VWGVPO56K546

GO

Document(s) présenté(s)

Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel

## Défaillances majeures :

1.2.1.b.2. PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE : Déséquilibre notable AV  
3.2.1.c.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage dans un état inacceptable AR  
4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG, AVD  
4.4.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) G, D  
7.7.1.a.2. AVERTISSEUR SONORE : Ne fonctionne pas correctement : totalement inopérant  
7.11.1.b.2. COMPTEUR KILOMÉTRIQUE : Manifestement inopérant  
8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

## Défaillances mineures :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVD  
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important  
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P242C

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 06/06/2019 : 83145 km / 11/10/2022 : 106906 km

Votre véhicule est concerné par la campagne de rappel portant sur les airbags TAKATA. Veuillez vérifier que votre véhicule a fait l'objet des réparations nécessaires auprès du garagiste / concessionnaire de la marque de votre véhicule. Si tel est le cas, ne pas tenir compte de ce commentaire.

## (4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

## MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

## INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		-4.0 m/km		
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		13 %		4 %
Forces verticales :		927 daN		579 daN
<b>Frein de service</b>				
Forces de freinage :	271 daN	382 daN	210 daN	197 daN
Déséquilibre (<20%) :		30 %		7 %
Forces de freinage (efficacité) :	271 daN	382 daN	210 daN	197 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :	70 %			
<b>Frein de stationnement</b> Taux d'efficacité (≥18 %) :	22 %			
<b>Feux de croisement</b> (-2.5 % à -0.5 %) :	+1.0 %		+1.0 %	
<b>Feux de brouillard avant</b> (-3.5 % à -1.0 %) :	-1.0 %		-4.0 %	